

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



N° 88 - 1993 - Fasc. 4

SOMMAIRE

- La Congrégation des Sœurs de Saint-Charles
et l'Éducation Féminine au XIX^e siècle
par Alexandra ROCHEFORT
- Potiers et Tuiliers d'Estrablin
par André LEVET

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES «AMIS DE VIENNE»

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour «répandre la connaissance de l'histoire de la Ville
et des antiquités viennoises» (article premier des statuts).

Pour 1994

Le numéro	35,00 F.
Retraités et étudiants	110,00 F.
Abonnement annuel normal	130,00 F.
Abonnement de soutien	150,00 F.

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des «AMIS DE VIENNE», Office de Tourisme, cours Brillier, 38200 VIENNE.

C.C.P. «Amis de Vienne» - LYON 185-71 J.

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles
l'entière responsabilité des opinions émises.

EN COUVERTURE :

Masque vomissant des feuillages
Châteaueau roman du clocher de Saint-André-le-Bas
Cl. R. Lauxerois.



Conseil Général
de l'Isère

Publié avec le concours du Conseil Général de l'Isère,
des villes de Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal.

ATTENTION !

TOUS LES ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER

*Avec ce bulletin,
votre abonnement de 1993 est terminé.
Nous vous prions donc de payer
dans les meilleurs délais
votre cotisation pour 1994*
MERCI.

— POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS —

**FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN
DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNÉE 1994**

NOM : Prénoms :

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

.....

TARIF ABONNEMENT pour 1994 :

Abonnement de soutien 150 F.

Abonnement normal 130 F.

Étudiants - Retraités 110 F.

A retourner, accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

« Amis de Vienne » - Office du Tourisme - Cours Brillier - 38200 VIENNE

ACTIVITÉS

Prévisions de sorties et voyages pour l'année 1994 :

- 23 Février: Journée à VERSAILLES,
"EXPOSITION LES TABLES ROYALES" dans le cadre des conférences de B. COTTIN. (voyage complet)
- 18 Mai : PARIS,
Visite au LOUVRE de l'Aile RICHELIEU avec S. CHADELLE ainsi que si possible de l'exposition "LES ORIGINES DE L'IMPRESSIONISME" (se faire inscrire)
- Du 4 au 11 Septembre : Voyage en HOLLANDE,
Arrivée le Dimanche 4 Septembre.
Départ le Dimanche 11 Septembre.
Nous visiterons à AMSTERDAM le RIJKSMUSEUM, le Musée VANGOGH, la Maison de REMBRANDT, la Maison d'ANNE FRANK, une taillerie de diamants etc. ainsi que différents quartiers sans oublier le cœur de la Ville : LE DAM
LA HAYE : Musée MAURITSHUIS,
ROTTERDAM : Musée BOYMANS-VAN-BEUNIGEN.
ARNHEIM : Musée KROLLER-MULLER, Musée de PLEIN AIR.
HAARLEM : Musée FRANS HALS,
ainsi que la visite de plusieurs autres Villes : VOLENDAM - EDAM - HOORN - LEIDEN - ALKMAAR et son marché aux fromages, sans oublier les célèbres moulins.

Nombre de participants limité à 30. Le prix et des précisions seront communiqués sur le prochain bulletin.

Activités Générales

Elles paraîtront sur le prochain Bulletin (fin Février) N°1/1994

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



N° 88 - 1993 - Fasc. 4



Charles DÉMIA (1637 - 1689)
Fondateur des Petites Ecoles de Lyon

LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT-CHARLES ET L'ÉDUCATION FÉMININE AU XIX^e SIÈCLE

par Alexandra ROCHEFORT*

RAPPEL HISTORIQUE DE LA CONGRÉGATION

Cette étude générale porte sur l'ensemble de la Congrégation, mais elle s'applique par bien des points à l'histoire des Sœurs de Saint-Charles de Vienne; il nous a donc paru intéressant de le publier.

Charles Démia

A l'origine de la congrégation des Sœurs de Saint-Charles de Lyon, il y eut un homme : Charles Démia. Né à Bourg-en-Bresse le 3 Octobre 1637, orphelin à huit ans et recueilli par sa tante, il fit ses études à Bourg-en-Bresse puis à Lyon, et était promis à un bel avenir en tant qu'avocat. Bien qu'héritier d'une belle fortune, sa voie était autre que celle de la bonne société : après un séjour à Paris, à Saint-Sulpice notamment, il fut ordonné prêtre le 14 mai 1663. Il se consacra dès lors à de nombreuses missions : évangélisation et catéchèse dans les campagnes, rénovation du clergé, etc. Sa réputation parvint à l'archevêché de Lyon et Monseigneur Camille de Neuville le nomma archiprêtre et visiteur extraordinaire de la Dombes, de la Bresse et du Bugey, où il découvrit l'ignorance totale des enfants du peuple. Or, il comprit que sans instruction, l'évangélisation était impossible.

* Les sœurs de Saint-Charles de Lyon et l'éducation féminine au XIX^e siècle (1802-1904)
Mém. de maîtrise, Lyon II, 1989.

C'est alors qu'il écrivit ses "Remontrances faites à Messieurs les Prévosts des marchands, échevins et principaux habitants de la ville touchant la nécessité et l'utilité des écoles chrétiennes pour l'instruction des enfants pauvres". Charles Démia reçut le soutien de la ville et de portefeuilles privés pour l'établissement des petites écoles. La première école s'ouvrit le 9 janvier 1667. En 1689, année de la mort de Charles Démia, on comptait 16 écoles de garçons. Le règlement de celles-ci était sévère et elles n'accueillaient que des enfants pauvres.

Naissance d'une communauté de maîtresses d'école

Des écoles de filles virent aussi le jour dès 1675 et la communauté de maîtresses d'école fut certainement constituée en 1680. En effet, Charles Démia avait souhaité que les maîtresses d'école vivent en commun, et se rendent deux fois par jour dans les écoles où elles enseignaient. Elles ne faisaient pas de vœux, mais contractaient un engagement scolaire, en promettant chaque année de s'appliquer "au soutien, avancement et perfectionnement des écoles des pauvres sous la conduite du directeur d'école...". Dès 1693 pourtant, on les désigne sous le terme de "Sœurs de Saint-Charles" ou "Sœurs de la Doctrine Chrétienne".

Lent développement avant la tourmente révolutionnaire

Au XVIII^e siècle, la communauté se développa lentement, en prenant de plus en plus les aspects d'une congrégation : le costume noir s'imposa peu à peu, un noviciat fut constitué, et en 1745, elle adopta une nouvelle règle. Cependant, le nombre des membres de la communauté ne dépassa pas 41, pour 16 écoles à Lyon, Saint-Étienne, Rive-de-Gier, etc... Mais son action s'élargissait déjà aux classes de travail, pensionnats et maisons de santé.

La Révolution ne compromit pas l'œuvre accomplie, bien que la communauté ait été dissoute en 1792 : les sœurs dispersées continuèrent chacune de leur côté à enseigner; deux d'entre elles préparèrent même le futur curé d'Ars à sa Première Communion.

Renouveau et apogée : le XIX^e siècle

Malgré la vague de déchristianisation révolutionnaire, la population française, rurale surtout, demeura fidèle au catholicisme. Le XIX^e siècle se construisit sur la base d'une nouvelle société, faite d'héritages et de courants novateurs. Pour consolider son régime et assurer le rayonnement de la France, Napoléon favorisa les associations de charité fondées au XVIII^e siècle, car elles étaient "utiles", au détriment des contemplatives.

Ainsi, la congrégation des Sœurs de Saint-Charles fut une des premières du diocèse de Lyon à se reconstituer. Dès 1802, elle se regroupa autour de Mère Anne Sicard. Les sœurs reprirent leur costume en 1803; elles étaient au nombre de seize. En trente cinq ans, leur nombre s'éleva jusqu'à 969 sœurs et 60 novices; à la fin du XIX^e siècle, la congrégation comptait 2285 membres.

Accueillie au senatus-consulte du 30 septembre 1807, la congrégation obtint de l'Empereur un secours annuel de 8000 francs, une somme de 15000 francs et le bâtiment des Bleues-Célestes à Lyon, montée des Carmélites où la Maison-Mère se trouve encore aujourd'hui.

Une fois installées, les Sœurs de Saint-Charles se donnèrent une organisation complète et définitive : en 1832, les vœux perpétuels furent substitués aux simples promesses, un nouveau règlement fut adopté en 1834. A partir de cette date, la congrégation connut des jours paisibles, et un essor remarquable, favorisé par les facilités consenties sous le Second Empire.

Essor de l'enseignement congréganiste

Cet essor trouvait aussi sa raison d'être au XIX^e siècle dans une structure sociale telle que seule l'Église pouvait promouvoir l'instruction élémentaire, surtout dans les campagnes isolées. Ainsi, la loi Guizot (23 juin 1836), puis la loi Falloux, en obligeant les communes à avoir des écoles de filles, et en permettant aux sœurs d'enseigner avec une simple lettre d'obédiance, favorisèrent l'implantation des congrégations enseignantes.

En général, les Sœurs essayaient de satisfaire aux appels de toutes les communes en envoyant trois d'entre elles établir une école. Les débuts étaient souvent difficiles, mais très vite elles étaient aidées dans leur installation. Les Sœurs de Saint-Charles s'implantèrent dans 13 départements : le Rhône, la Loire furent leurs principaux bastions; le Vaucluse, l'Ain, les Bouches-du-Rhône, les Basses-Alpes et la Saône et Loire venaient ensuite; et on trouve quelques établissements dans l'Hérault, l'Isère, l'Ardèche, la Nièvre le Jura et le Gard. Ceci est le reflet d'un phénomène général qui voit se mettre en place au XIX^e siècle un véritable "Sud-Est congréganiste".

Les lois laïques

Cependant cet essor fut brisé par les lois laïques entre 1860 et le 7 juillet 1904, date à laquelle les écoles des congrégations autorisées sont définitivement supprimées. Toutes ces mesures furent vécues par la congrégation comme une agression; pourtant, il semblerait que les Sœurs de Saint-Charles se soient pliées assez rapidement aux volontés de l'État, ce qui leur évita de nombreux procès. Elles subirent toutefois

les tracasseries fiscales et leur situation financière périlosa; de même leurs effectifs chutèrent (en 1910, il n'y a plus que 1380 sœurs). Mais surtout, elles durent quitter l'habit religieux pour pouvoir continuer à enseigner : elles se sécularisèrent.

Pour remédier à une partie de ces problèmes, la congrégation prit de nouvelles orientations avec l'ouverture d'écoles libres et d'hôpitaux ou hospices.

Avec l'approbation définitive de la congrégation par le Pape, le 25 juillet 1930, les Sœurs trouvèrent une consolation à leurs maux passés, mais elles ne connurent plus depuis lors une aussi grande importance qu'au XIX^e siècle.

Les structures et l'organisation interne

Les Sœurs de Saint-Charles ont deux buts principaux : instruire les enfants de leur sexe sans distinction, exercer de tout leur pouvoir les œuvres de charité envers les malades et les pauvres.

Le cadre dans lequel s'exerce cette mission est celui d'une congrégation à supérieure générale qui implique l'existence d'une forte hiérarchie interne centrée autour de la supérieure, élue pour cinq ans, et assistée de deux conseils, intime et ordinaire. Les membres les plus importants en sont l'assistante, la secrétaire, la maîtresse des novices et l'économe. Cette organisation confère à la congrégation et à l'enseignement qu'elle diffuse, une forte homogénéité.

Outre les subventions de l'État, les Sœurs de Saint-Charles recevaient, pour accomplir leur œuvre au XIX^e siècle, des dons et legs importants qui furent une des bases principales du revenu des congrégations pour faire face aux dépenses élevées des écoles gratuites. C'est la raison pour laquelle les Sœurs de Saint-Charles développèrent très tôt la mise en place de pensionnats pour jeunes filles aisées, destinés à financer les écoles gratuites, respectant ainsi l'héritage légué par leur fondateur.



Saint-Charles de Vienne
Madame Sainte-Geneviève - Supérieure de 1946 à 1948

I - ENSEIGNEMENT : HÉRITAGES ET INNOVATIONS

1 - La sœur enseignante :

Vertus exigées :

“Être maîtresse d'école dans l'église chrétienne, c'est être ange corporel et visible, établi de Dieu pour l'instruction des enfants, et leur éducation dans la piété, d'une manière convenable, à la portée de leur esprit; car notre nature étant composée d'un corps et d'une âme, Dieu a jugé qu'elle eût deux conducteurs, l'un visible, l'autre invisible; et comme il a donné aux enfants des anges qui sont leurs conducteurs invisibles, il leur a donné de pieuses maîtresses d'école pour leur conduite visible” (1). Telle était la conception que Charles Démia se faisait des maîtresses d'école : pour enseigner, à des fins évangélisatrices, elles devaient vivre religieusement. Ces exigences aboutirent à la création d'une Congrégation de Saint-Charles, qui formait des Sœurs enseignantes dont les vertus étaient : être un bon exemple, modeste, pure d'intention, zélée, prudente et discrète; agir en douceur, charité et détachement; avoir l'esprit d'oraison et être obéissante. En effet “[...] les fonctions des Sœurs de Saint-Charles ne se bornent pas seulement à apprendre à lire aux enfants qui sont sous leur conduite et à cultiver leur esprit; mais [...] leur principal emploi est de les former aux vertus chrétiennes” (2). Le Directoire de 1834 exigeait des Sœurs les mêmes qualités, cultivées désormais pendant les 6 années de noviciat.

Formation :

Les futures maîtresses étaient formées au noviciat; leurs études étaient “couronnées” par la lettre d'obédience, qui tenait lieu d'examen du brevet de capacité - selon la loi du 15 Mars 1850 - jusqu'en 1881. “Plus qu'à l'incapacité des religieuses, l'absence des brevets est due à une politique des Congrégations. Munie de la lettre d'obédience, la religieuse est tout à fait dépendante de la Supérieure. La lettre d'obédience, et avec elle la possibilité d'enseigner peut lui être retirée à la moindre incartade, tandis que la religieuse brevetée peut très facilement quitter sa Communauté et devenir institutrice laïque [...]” (3). Des raisons plus spirituelles paraissent être entrées en jeu chez les Sœurs de Saint-Charles : pour maintenir ses “chères filles” dans l'humilité, la Supérieure Générale, sous le Second Empire, s'oppose à ce que les Sœurs passent le brevet (4).

(1) “L'esprit des Sœurs de Saint-Charles,” in “Vic de M. Démia, instituteur des Sœurs de Saint-Charles,” Rusand, Lyon, 1829, 510 P.

(2) “L'esprit des Sœurs de Saint-Charles” op. cit.

(3) Françoise MAYEUR, “L'Éducation des filles en France au XIX^e siècle”, Hachette, Paris, 1979, 207 P.

(4) Annales op. cit. P 144.

Cependant, la Supérieure Générale des Sœurs de Saint-Charles, prévoyant que le sort des Congrégations ne s'améliorerait pas, mit en place, à la fin de l'année 1870, des cadres nouveaux pour la formation des maîtresses et leur mission éducative.

En 1875, sur l'invitation du Président de la Société de géographie, elle désigna plusieurs religieuses pour suivre des cours de géographie commerciale, lesquelles furent chargées ensuite de transmettre à leurs compagnes l'enseignement reçu. De plus, elle fit préparer un programme de devoirs de vacances, qui devaient être soumis à un examen. La Supérieure Générale fixa elle-même la part de l'étude, du travail manuel, des promenades "hygiéniques" et de l'ouvrage de la maison.

Ainsi, pour les vacances de 1877, les futures enseignantes qui, au noviciat, étaient en première ou seconde série - selon le nombre d'années d'études - et celles qui étaient déjà chargées d'une classe, eurent plusieurs sujets à traiter. Des questions de géographie, de littérature, d'histoire, de grammaire, des problèmes d'arithmétique voisinaient les questions d'histoire religieuse et de catéchisme (5).

Ce souci d'une formation plus définie et structurée qui s'esquisse ne doit pas faire oublier que les Sœurs de Saint-Charles étaient profondément hostiles au brevet de capacité. Elles essayèrent toutefois de devancer les lois, notamment en élaborant des Plans d'Étude pour les élèves des classes primaires que nous analyserons plus loin (6).

Traitement :

En tant qu'institutrices publiques congréganistes, les Sœurs de Saint-Charles percevaient un traitement dont une partie de la somme était allouée par la commune pour les établissements qu'elles tenaient, ou encore par le curé qui allouait une rente annuelle. Lorsque le curé de Notre-Dame de Roanne intervint, en 1817, pour obtenir l'autorisation nécessaire à un établissement des Sœurs de Saint-Charles, il écrivit : "Le budget de l'entretien annuel de 5 Sœurs peut être porté à 2.000 francs, à raison de 400 francs par Sœur, toute dépense comprise. Cette somme de 2.000 francs se formera des éléments suivants : d'une rente annuelle de 600 francs constituée par acte notarié, du produit

(5) Sujets proposés d'après le Registre des délibérations de la Congrégation, archives de la maison-mère :

"Dire quelques mots des villes et départements qui se trouvent sur le parcours Paris-Bordeaux, en chemin de fer"

"Parallèle entre Fénelon et Bossuet. Lequel préférez-vous ?"

"Hommes célèbres et principaux événements de la deuxième race; influence de la religion sur cette époque"

"Tout ce qui regarde le verbe, le sujet, l'attribut, les temps et leur concordance".

"Commente peut-on transporter par eau, sans passer par la mer, des marchandises d'Avignon au Havre ?".

(6) Cf. infra P. 101.

net des pensions et rétributions des élèves [...] estimé à 1.200 francs, des dons éventuels [...] estimés à 400 francs, au taux le plus modéré" (7). De même, à Chazelles-sur-Lyon, la commune n'assurant pas le traitement des 3 Sœurs - elle leur donna 1.200 francs à partir de 1808 puis abaissa la somme à 200 francs en 1814, pour finalement la fixer à 800 francs - le curé fournit aux Sœurs, après dons, une rente annuelle de 400 francs en 1819, élevée à 500 francs en 1825 (8).

Malgré quelques exceptions, la charge du traitement des institutrices congréganistes incombait aux communes. Jusqu'en 1882, les directrices d'école ou de salles d'asile publiques étaient payées par mandats collectifs, comprenant celui de leurs adjointes. Après, les mandats furent délivrés individuellement, quand le poste était régulièrement créé, ce qui amena longueurs et lacunes. La Communauté des Sœurs de Saint-Charles passait alors un contrat avec chaque commune concernée (9).

Une enquête de 1870 fit ressortir que chaque Sœur institutrice percevait environ 450 francs en moyenne sur les budgets municipaux.

Il ne faut pas omettre en effet que les sommes allouées par la commune ou la cure étaient largement complétées par le produit des contributions scolaires. Un état des écoles communales de l'Ain, de 1812, nous montre comment étaient perçues ces contributions (10). Tous ceux qui ne pouvaient pas payer étaient reçus gratuitement, d'après le principe même des Petites Écoles de Charles Démià. Cependant, une contribution était demandée aux parents qui en avaient les moyens. En général, un tiers à la moitié des élèves de Saint-Charles dans l'Ain, étaient reçus gratuitement. Les autres payaient une faible contribution, selon la commune et le degré d'instruction.

2 - Les méthodes et le contenu de l'enseignement :

Généralités :

Par la répartition des élèves en classes et en bandes homogènes, Charles Démià s'était donné les moyens d'instaurer la méthode simultanée. Mais dans son enseignement, il inaugurerait aussi un certain nombre de procédés de ce qu'on appelait la méthode mutuelle, qui consiste à assurer le concours des grands élèves pour faire travailler les plus petits, sous la direction et au commandement du maître. Cet enseignement après avoir connu une période de faiblesse, revint

(7) Archives nationales F 19 6336

(8) Archives de l'Archevêché

(9) Si aucun traité n'était passé avec la commune, le règlement de la loi du 19 juillet 1875 s'appliquait. Les institutrices titulaires de première classe gagnaient 900 francs, de deuxième classe 800 francs, de troisième classe 700 francs. La promotion était de droit après 5 ans.

(10) Archives départementales de l'Ain 33 T 4 et 5.

d'Angleterre en France au début du XIX^e siècle; cependant, les Sœurs de Saint-Charles ne conservèrent que le mode simultané (11).

Nous savons très peu de choses sur l'organisation et le contenu de l'enseignement des Sœurs de Saint-Charles jusqu'en 1874, date à laquelle furent établis les plans d'étude pour le cours préparatoire et le cours élémentaire. Nous pouvons seulement rappeler la division des études primaires en 3 classes, l'importance de l'enseignement du catéchisme et de l'histoire sainte et les matières enseignées : "Dans les écoles de Saint-Charles" indique le Directoire, "on se borne à enseigner aux enfants selon leur âge, la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique et surtout le catéchisme du diocèse. En expliquant la religion, les Sœurs doivent parler simplement, sans tomber dans le trivial, ni se jeter dans des questions relevées, au-dessus de la portée des élèves. Elles exposent avec autant de modestie que de clarté, ce qu'elles savent bien elles-mêmes, et ce qu'elles ont appris à la Maison-Mère". Cet enseignement était illustré par "quelques tableaux de piété et [...] quelques sentences en gros caractères", pour rappeler l'exactitude, la modestie, l'attention aux devoirs et aux prières. La calligraphie restait un art; elle s'apprenait sur ardoise ou papier : la cursive, la bâtarde, la ronde et la gothique subsistent encore vers 1875. L'enseignement de l'arithmétique devint obligatoire en 1834, et les premières leçons portaient sur la numération, les 4 opérations, le système métrique et la géométrie usuelle. La grammaire fut obligatoire la même année, mais l'histoire et la géographie ne le devinrent que bien plus tard, en 1867, alors que l'étude des sciences se développait (12).

Ce qui mérite d'être signalé dans l'enseignement des Sœurs de Saint-Charles est aussi son uniformité : les mêmes livres sont utilisés dans toutes les écoles, les leçons sont identiques,... Cet enseignement semble avoir été apprécié par le Recteur en visite à l'Institution de Saint-Charles à Vienne : "En 1856, il notait que "les exercices (étaient) exécutés avec précision" mais en 1858, on voit poindre un reproche : "si elles (les Sœurs) possédaient une nouvelle méthode (de lecture) cet asile serait au niveau des meilleurs" (13). Ce fut chose faite en 1874, lorsque les Sœurs de Saint-Charles publièrent leurs Plans d'Étude et de nouveaux manuels.

Organisation et mise à jour (1874)

Nous avons pu, grâce à deux manuels, de l'année préparatoire et du cours élémentaire, examiner quel fut l'enseignement diffusé par les Sœurs de Saint-Charles, à la fin du XIX^e siècle. Nous pouvons sans doute considérer cet enseignement valable pour toute la seconde

(11) Henri JEANBLANC "Charles DÉMIA et la pédagogie des Petites Écoles de Lyon au XVII^e siècle" - 1963

(12) Pierre GIOLITTO "Histoire de l'Enseignement primaire au XIX^e siècle" - Paris 1983

(13) André HULLO "Les débuts de l'Institution Saint-Charles à Vienne (1827-1904)". B.S.A. de V. 1980 - n° 75

moitié du XIX^e siècle, car la rédaction des manuels fut en partie le fruit d'années d'expérience (14).

Ces manuels établissent qui sont les élèves de chaque classe ou cours, quelles sont les matières enseignées, comment est réparti le travail et quels sont les livres utilisés. Au cours préparatoire étaient admis les élèves ne sachant ni lire, ni écrire, mais ceux qui venaient de salles d'asile de Saint-Charles semblaient avoir acquis quelque avance sur le programme. Au cours élémentaire, nous trouvions les élèves qui savaient lire couramment et écrire quelques lignes sous la dictée.

En effet, les principales matières enseignées, à part le catéchisme et l'Histoire sainte, étaient la lecture et l'écriture, qui devançaient largement les "petites questions" d'histoire, géographie, grammaire, arithmétique. Des exercices de mémoire étaient aussi prévus, à côté du travail manuel, dont la place fut très importante chez les Sœurs de Saint-Charles.

Quant aux livres utilisés par les élèves, c'était : "Les tableaux de lecture" ou "Premières lectures" de Beleze, "Le syllabaire" du même auteur ainsi que son "Histoire sainte", le "Catéchisme du diocèse" et des cahiers d'écriture selon la méthode adoptée : la maîtresse utilisait en particulier "Le manuel de questions", rédigé à cette intention, "Le livre d'or" ou "La mère institutrice" par Tournemire, "La première année de grammaire" par Larive et Fleury, et "L'Évangile d'une grand-mère".

Les manuels se composaient de 3 parties : l'une présentait le tableau quotidien de l'emploi du temps, l'autre l'ordre des matières, mois par mois, et l'autre contenait les leçons entièrement rédigées. La Sœur enseignante n'avait plus qu'à répéter... Cependant, elle ne devait pas se borner au contenu déjà très complet de ces manuels. Tout en se mettant à la portée des élèves, elle devait apporter la vision concrète de son enseignement. Un des manuels contenait cette phrase évocatrice : "Chaque maîtresse fera, dans la leçon de géographie, les modifications nécessaires selon la localité où elle se trouve. Quant aux définitions de montagnes, de rivières, etc..., elle en prendra autant que possible, des exemples dans son propre pays, afin d'intéresser davantage les élèves. S'il n'y en a pas, elle tâchera de les amener à comprendre par de petites comparaisons; ainsi une pierre s'élevant au milieu d'une mare d'eau peut offrir l'image d'une île [...]".

Une journée dans une école de Saint-Charles débutait à 7 h. 45 et s'interrompait entre 11 h. 10 et 13 h. 15, pour finir à 16 h. 20; la journée était relativement longue, peut-être pour compenser l'absentéisme fréquent surtout dans les campagnes où les enfants travaillaient à la ferme avec leurs parents. Certains états de l'Ain nous ont révélé la

(14) Archives de la Maison-Mère

différence de présence entre l'été et l'hiver 1812 : à Feillens, il y avait 90 élèves en été et 200 en hiver; à Poncin, ils étaient 80 en été et 130 en hiver (15).

Une étude comparative des emplois du temps (16) adoptés par les Sœurs de Saint-Charles et d'autres projets de la même époque - celui de J. Simon en 1871, ou celui des écoles de filles de Paris en 1865 - (17) révèle quelques différences. Les matières enseignées étaient à peu près identiques. A Paris comme dans les écoles de Saint-Charles, une place était faite aux travaux manuels et aux chants, qui sont remplacés par la gymnastique dans le programme de Jules Simon. Les véritables différences concernent le temps imparti à chaque matière.

Chez les Sœurs de Saint-Charles, au cours préparatoire, 3 heures par jour étaient imparties à la lecture, tandis que les écoles de Paris lui consacraient 2 heures et J. Simon 1 heure. Par contre, une 1/2 heure d'écriture par jour suffisait dans les écoles de Saint-Charles, tandis qu'une heure était prévue à Paris et par J. Simon. Les Sœurs de Saint-Charles semblaient être encore partisans de la vieille méthode qui voulait qu'on apprenne à lire avant d'apprendre à écrire. En effet, au cours élémentaire tandis que le temps imparti à la lecture restait encore plus long chez les Sœurs, l'écriture occupait désormais une place importante. Une heure par jour était consacrée à cette matière, tandis que les autres programmes ne lui accordaient qu'une 1/2 heure.

En ce qui concerne les leçons - histoire, géographie, arithmétique, grammaire, leçons de choses et poésie - la différence était beaucoup plus importante. Les Sœurs de Saint-Charles leur consacraient 20 à 30 minutes par jour, en cours préparatoire et en cours élémentaire. J. Simon prévoyait beaucoup plus de temps : 1 heure par jour de langue française, 1 heure d'arithmétique, 1/2 heure d'histoire-géographie et 1/4 d'heure de leçons de choses. De même, à Paris, en cours élémentaire, 3 heures étaient occupées par les leçons.

Contenu des leçons :

Si l'on comparait les manuels utilisés par les Sœurs de Saint-Charles à d'autres manuels de la même époque, une étude assez correcte pourrait être faite. Il ne nous a pas semblé que cela soit l'objet de notre mémoire : nous nous bornerons à examiner les leçons d'histoire et de géographie du cours élémentaire des écoles de Saint-Charles, en les comparant à celles du programme officiel de 1882.

En géographie, beaucoup de similitudes apparaissent : étude des points cardinaux, des termes de géographie relatifs aux eaux et aux terres de la géographie locale et générale et du globe terrestre. Mais le programme officiel consacrait de plus larges développements à la

(15) Archives départementales de l'Ain 6 V 32

(16) Cf annexes 7 et 8

(17) Pierre GIOLLITO Op. cit.

météorologie et représentation cartographique, alors que celui des écoles de Saint-Charles s'arrêtait longuement sur la France et ses divisions territoriales. Bien qu'étudiée avec des cartes murales, la géographie dans les écoles de Saint-Charles n'était guère accompagnée de pratique. D'ailleurs, un rapport de l'Inspecteur Primaire sur les écoles municipales de Lyon en 1873 (18) indique que le "globe terrestre", les tableaux d'histoire naturelle et les cartes de géographie, présents dans presque toutes les écoles laïques manquent souvent chez les congréganistes.

En histoire, la particularité de l'enseignement des Sœurs est de parler des grands rois et reines qui se succédèrent depuis la Gaule jusqu'à Napoléon 1^{er}. De plus, ce programme fut repris dans chaque classe avec des précisions et des approfondissements : les mêmes leçons étaient revues et allongées chaque année. Le programme prévu par Jules Simon prenait les mêmes leçons, mais les étalait sur 2 années. De plus, il semblerait que les leçons aient été plus complètes dans les autres programmes que celui des Sœurs de Saint-Charles, dont l'essentiel de l'enseignement restait l'éducation religieuse.

Enseignement religieux :

"Les Sœurs de Saint-Charles regarderont comme l'objet capital de leur ministère de s'appliquer à faire le catéchisme aux enfants de la manière la plus avantageuse et la plus profitable" avait dit Charles Démia. Que ce soit à Paris, dans les emplois du temps de Jules Simon ou ceux des Sœurs de Saint-Charles, les journées de classe commençaient et finissaient par la prière. De plus, jusqu'à ce que l'instruction morale et civique remplace l'instruction morale et religieuse, en 1880, cette dernière était enseignée partout. La loi Guizot avait reconnu la nécessité de cet enseignement, et le Comte de Falloux avait repris ce thème en 1849. "Nous voulons que la religion ne soit imposée à personne, mais enseignée par tous" (19). De plus, dans "L'œuvre par excellence", en 1868, Monseigneur Dupanloup expliquait clairement ce que représentait le catéchisme : "Qu'est-ce que le catéchisme ? Faire le catéchisme, est-ce simplement, comme on le définit d'ordinaire, enseigner les éléments de la doctrine chrétienne aux enfants ? - C'est une partie, mais ce n'est pas tout, le catéchisme n'est pas seulement l'instruction, c'est l'éducation. L'éducation est le but à atteindre. L'instruction n'est qu'un des moyens. L'instruction ne s'adresse qu'à l'intelligence. L'éducation forme tout à la fois : intelligence, cœur, caractère, conscience. Faire le catéchisme, ce n'est pas seulement enseigner aux enfants le christianisme, c'est les élever dans le christianisme" (20).

(18) Archives municipales de Lyon.

(19) Pierre ZIND - "L'enseignement religieux dans l'instruction primaire publique en France de 1850 à 1873", Lyon, 1971, 310 P.

(20) Raymond DEVILLE - "L'école française de spiritualité", Paris, Desclée, 1987, 190 P.

Dans cette matière, les religieuses sont reconnues "Supérieures", les institutrices congréganistes "l'emportent de beaucoup pour l'instruction morale et religieuse. L'étude du catéchisme, de l'Histoire sainte, et de l'évangile est l'objet de toute leur attention, et Messieurs les Curés, ceux au moins qui veulent bien surveiller cette branche de l'enseignement, constatent la supériorité des institutrices sur ce point" (21).

Le catéchisme et l'Histoire sainte avaient une égale importance dans l'enseignement des Sœurs de Saint-Charles, quoique le premier soit mis en avant avec la préparation à la première communion. Que dire de ce catéchisme, sinon qu'il indiquait à l'enfant où était son salut, mais était d'un niveau trop élevé pour lui... L'institutrice l'enseignait, essayait sans doute de l'expliquer, en vue du temps où l'adulte pourrait le comprendre. L'élève apprenait par cœur. Cette méthode était d'ailleurs traditionnelle et répandue : l'enfant était l'adulte de demain et l'essentiel pour lui était de retenir et non de comprendre. Nous retiendrons en particulier la leçon sur le symbole, centrée sur l'incompréhensibilité des 3 mystères. Ce catéchisme contenait le dogme ou vérités à croire; la morale et les commandements à observer; enfin les sacrements et la liturgie (22). Le catéchisme du diocèse était suivi à la lettre et il lui était consacré environ 3 h. 30 par semaine. Mais les Sœurs de Saint-Charles assuraient en outre le catéchisme des dimanches et fêtes d'obligation. Jules Simon pensait quant à lui, consacrer 30 minutes par jour au catéchisme.

Prescrite par une circulaire en 1816, l'Histoire sainte était étudiée 2 fois par semaine pendant 30 minutes chez les Sœurs de Saint-Charles. Comme l'histoire de France, l'Histoire sainte abordait les grands personnages de l'Ancien Testament. Les mêmes leçons étaient reprises et augmentées de détails et personnages secondaires chaque année. Tous les personnages, d'Adam et Eve à Judith et Héliodore, entraient dans le mythique de l'enfant. Plus que des leçons, l'Histoire sainte était faite de contes, toujours "racontée" sous la forme question-réponse. Ce n'est qu'à partir du cours élémentaire que le Nouveau Testament était abordé. Outre son contenu, l'Histoire sainte présentait l'avantage d'être un excellent livre de lecture et un instrument pour former la mémoire, puisque ces leçons étaient apprises par cœur (23).

Qualité de l'enseignement et de la vie à l'école :

Les états ou rapports des communes sur les écoles de Saint-

(21) Pierre ZIND - Op. cit.

(22) Pour le dogme : symbole des apôtres. Pour la morale : les 10 commandements de Dieu, les 6 commandements de l'église, les vertus théologiques et morales, et les 7 péchés capitaux. Enfin les 7 sacrements.

(23) Archives de la Maison-Mère - "Petit manuel de questions".

Charles nous ont souvent révélé que les Sœurs de Saint-Charles étaient appréciées par la population. La qualité de leur enseignement contribuait sans doute à leur réputation. Un rapport d'inspection des écoles publiques de Lyon, du 23 mai 1874, est assez instructif. Il répertorie 31 écoles congréganistes de filles sur 70 écoles publiques. Parmi ces 31 écoles, 28 étaient des écoles de Saint-Charles; 2 eurent l'appréciation "médiocre", 15 "assez bien", 9 "bien" et 2 "très bien". Ce qui semble avoir été le plus déficient dans ces écoles congréganistes est l'état du local et surtout celui du matériel. Dans 5 cas, le local est "exigu" ou "mauvais". La majorité des autres écoles possédait un local convenable. Par contre, le matériel était souvent incomplet ou insuffisant : 13 écoles, soit presque la moitié, furent l'objet de ces reproches. Nous avons vu plus haut qu'on reprochait aux Sœurs de Saint-Charles l'absence de cartes ou tableaux (24). Un autre problème concernait le chauffage : nous le savons, grâce à une liste des provisions de charbon et bois et des instruments de chauffage. Dans 11 écoles manquait un poêle, dans quelques autres, il nécessitait des réparations. De plus, il était signalé que "le charbon qui a été livré l'année dernière (1878) dans [les] écoles [des Sœurs de Saint-Charles] n'étant que de la poussière mêlée à beaucoup de terre, n'aurait pas réchauffé suffisamment les classes si la situation eut été rigoureuse" (25). La situation matérielle des écoles de Saint-Charles semble avoir été juste acceptable dans un certain nombre de cas. Les exemples abordés ici se situent en ville; les campagnes offraient-elles plus ou moins de confort dans leurs classes ? Sans doute offraient-elles moins de possibilités et les lacunes, si l'on se réfère à la situation générale des écoles de campagne, devaient être nombreuses.

3 - Effectifs et fréquentation : (26)

Il est difficile d'établir le compte et la progression des effectifs dans les écoles des Sœurs de Saint-Charles, car les quelques tableaux qui le permettraient sont pris à des époques différentes pour chaque département. De plus, 2 départements seulement ont pu faire l'objet de ce "recensement" : le Rhône et l'Ain. La lacune la plus importante est le défaut de ces décomptes dans la Loire. Enfin, pour les grandes villes, Lyon et Marseille, nous n'avons obtenu des chiffres que pour la fin du XIX^e siècle.

Il faut distinguer, dans les écoles de Saint-Charles, les élèves gratuits des élèves payants. Les premiers furent généralement les plus nombreux. Ainsi, dans le Rhône, en 1831, les 40 écoles communales hors de Lyon, pour lesquelles nous avons le nombre d'élèves, reçurent

(24) Archives municipales de Lyon.

(25) Archives de la Maison-Mère.

(26) D'après les archives départementales des départements concernés.

plus d'élèves gratuits que payants. Par contre, la même année, dans l'Ain, sur 10 écoles communales, 2 avaient une majorité d'élèves gratuits. Ces élèves représentèrent entre 2 à 6 fois le nombre d'élèves payants et constituèrent parfois l'exclusivité des effectifs, en particulier dans les banlieues industrielles et ouvrières des grandes villes. Par contre, dans les campagnes, le nombre d'élèves gratuits augmenta rapidement, et dans l'Ain, celui-ci est de 2 à 5 fois supérieur à celui des élèves payants.

En ce qui concerne la progression des effectifs, nous ne pouvons qu'observer une augmentation sensible dans le Rhône entre 1824 et 1831. Les effectifs doublent et décuplent même leur nombre dans les établissements les plus récents. Mais cette augmentation concerne en priorité les élèves gratuits. Ce même phénomène est sensible dans l'Ain, où les effectifs qui connaissent la plus forte augmentation sont ceux des élèves gratuits. Il semblerait qu'au fur et à mesure des années, les contributions des élèves payants aient contribué à un certain enrichissement des petites communautés qui purent par conséquent recevoir de plus en plus d'élèves gratuits.

Cela aboutit à la formation d'écoles comprenant entre 40 et 380 élèves en 1831, les chiffres les plus bas correspondant à des écoles récentes ou installées dans de petites communes, les plus élevés concernent des écoles proches de Lyon (La Guillotière), ou des villes de taille moyenne comme Nantua, 222 élèves. La moyenne se situait autour de 100 à 120 élèves répartis en 3 classes, tout au moins dans le Rhône et l'Ain.

Les chiffres que nous possédons pour Lyon et Marseille ne nous donneront une idée des écoles qu'au sommet de leur fréquentation. A Marseille intra-muros, en 1886, 6788 élèves fréquentaient les 19 écoles primaires publiques de Saint-Charles, et 3319 enfants étaient répartis dans les 10 salles d'asile de la ville, tenues par les Sœurs de Saint-Charles. Par comparaison, les écoles laïques comptaient 2045 élèves en primaire, 1616 dans les salles d'asile. Dans les Annales de la "Maison-Mère" de Marseille, il est fait mention de classes comptant 80 à 150 élèves, essentiellement originaires de la région marseillaise, auxquelles se joignaient les italiennes. Ces chiffres correspondent bien à la moyenne que nous obtenons pour l'année 1886, soit 360 élèves par écoles, répartis en 3 classes.

Les chiffres que nous avons pour Lyon concernent l'année scolaire 1872-1873. Ils nous confirment l'absentéisme fréquent du XIX^e siècle même dans les villes. La différence entre le nombre d'élèves inscrites et le nombre d'élèves présentes augmenta tout au long de l'année scolaire : de 141 élèves absentes en septembre, on passe à 678 absentes en février, pour retomber à 511 absentes en août, sur un total de 2928 inscriptions en septembre, 4476 en février et 4534 en août. On

constate que les inscriptions avaient surtout lieu fin septembre et début octobre : par contre, beaucoup d'élèves partaient fin juin. Le fait même que les inscriptions se faisaient mois par mois témoigne de cet absentéisme. La différence de fréquentation entre l'hiver et l'été apparaît peu dans cet état de Lyon, sinon pas du tout. Ce phénomène ne semblait concerner que les campagnes, les seules à vivre selon un rythme saisonnier (27).

La confiance que témoignaient les parents aux Sœurs de Saint-Charles, comme le montre la fréquentation élevée de leurs écoles, n'empêcha pas la Congrégation d'être victime des lois laïques. Ni leur discrétion, ni le soutien des familles ne leur permit d'échapper à ces lois. Toutes les Congrégations enseignantes, sans exception, devaient disparaître avant l'aube du XX^e siècle...

II - LES PENSIONNATS

1 - Généralités :

La plupart des écoles religieuses du XIX^e siècle comportaient des pensionnats pour les élèves qui habitaient trop loin de l'établissement. Mais surtout, des pensionnats pour jeunes filles où l'éducation était plus raffinée, se développèrent. Leur essor n'était pas l'intention première des Sœurs de Saint-Charles, dont l'œuvre envers les pauvres était essentielle. "L'existence des pensionnats est liée souvent à des préoccupations économiques dont l'histoire des Congrégations nous dit la gravité et la permanence. Les pensionnats servent à faire vivre les petites écoles, car c'est la rémunération par les élèves riches qui permet d'accueillir les pauvres" (28). Ceci était tellement vrai que les pensionnats de Saint-Charles voisinaient souvent, sinon toujours, avec une école gratuite. La complémentarité des écoles gratuites et des pensionnats a été prouvée par les situations financières de quelques établissements (29).

Dans le Directoire, il est indiqué que "[...] les Supérieures ne recevront pas d'élèves à moins de 300 francs, sans y comprendre les faux frais pour blanchissage, pour fourniture et les maîtres d'agrément". La Congrégation, en réaction contre les tendances aristocratiques qu'apportaient chez elles les élèves, prit de grandes précautions vis-à-vis de tout ce qui peut paraître frivole. Ainsi, le "costume ou revêtement uniforme et modeste" était de rigueur pour faire disparaître toute trace de rivalité. De même, les plus âgées étaient accoutumées à servir à leur tour au réfectoire, à faire leur lit et approprier leur dortoir. Mais le plus remarquable était que le pensionnat avait été

(27) Archives de la Maison-Mère.

(28) Françoise MAYEUR, Op. cit.

(29) Cf. supra P. 52 à 54.

conçu à l'imitation de la clôture, sans doute pour éviter les influences extérieures : les pensionnaires faisaient le sacrifice complet de leur famille. Elles ne sortaient pas au cours de leur éducation, sauf avec leur père ou leur mère, et encore devaient-elles être absentes le moins longtemps possible : "Lorsque les enfants seront appelées au parloir, elles seront accompagnées d'une Sœur, à moins qu'on ne soit bien sûr de la personne qui les demande [...]" et "il est [...] expédient de rendre les sorties et les absences très rares, si l'on ne peut les empêcher entièrement" (30). Les contacts entre élèves étaient aussi proscrits : "On aura soin que toutes les pensionnaires aient chacune un lit séparé". Les discussions qui se tiennent pendant les récréations sont étroitement surveillées : "S'il y a quelque amitié particulière entre deux élèves, ou même des liaisons d'affection des grandes pensionnaires avec des jeunes Sœurs, la Supérieure s'empressait de les rompre, ces amitiés et ces liaisons ne pouvant que nuire beaucoup aux unes et aux autres" (31). C'est la raison pour laquelle les jeux étaient obligatoires pendant les récréations.

Le contenu même de l'instruction était différent dans les pensionnats. Les maîtresses enseignaient "les petites sciences qui conviennent à l'âge de chacune", mais aussi la science du salut, les dispositions pour recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie, les actes d'agrément, comme la broderie, le dessin, la musique, la couture et le ménage. Enfin les pensionnaires apprenaient tout ce qu'il importait de savoir dans la conduite de la vie et l'agrément de la bonne société. A la fin du XIX^e siècle, les pensionnats de Saint-Charles utilisaient pour cela les "Conseils d'une maîtresse de pension à ses élèves sur la politesse et sur la manière de se conduire dans le monde" (32). Dans ce manuel, tous les instants de la vie d'une pensionnaire et tout ce qu'elle doit savoir avant d'entrer dans le monde, sont exposés en détail. Les règles de civilité, les avis sur la conduite à tenir dans le monde et même le style épistolaire, sont examinés avec soin; tous les chapitres sont rédigés de façon différente, pour que les élèves s'exercent à la lecture de toutes les sortes d'écriture. La table des matières comprend ainsi 31 chapitres indiquant la nature de cette éducation (33).

(30) Directoire Op. cit.

(31) Ibidem.

(32) "Conseils d'une maîtresse de pension à ses élèves sur la politesse et sur la manière de se conduire dans le monde". G. Vitte, Lyon, 1890, d'après des archives privées.

(33) Intitulés des chapitres : Du lever et du coucher, respect dans les Églises, de l'habillement, de l'ordre, de la bonne tenue, du maintien de la tête et de la composition du visage, des cheveux, de la propreté des oreilles et du nez, de la bouche et des lèvres, des dents et de la langue, des mains, du repas, devoirs d'une maîtresse de maison qui donne un repas de cérémonie, des divertissements, du jeu, de la promenade, de la manière de marcher et de se comporter dans les rues, des visites qu'on fait et qu'on reçoit, de la conversation, des bienséances que l'on doit observer à l'égard des parents, devoirs des maîtresses envers les domestiques, différentes règles de bienséance, de l'entrée dans le monde, des mauvais livres, du choix d'un état de vie, dangers de différents états : modiste, tailleuse, lingerie, du commerce, des domestiques, avis aux jeunes personnes riches, des lettres avis généraux, cérémonial, des billets.

Tous ces conseils n'étaient sans doute pas superflus car les jeunes filles qui fréquentaient les pensionnats Saint-Charles étaient bien appelées à entrer dans la plus haute société. Tout l'enseignement était dirigé vers cette vie future. Roanne étant située dans une région commerciale et industrielle en plein essor au XIX^e siècle, les jeunes filles confiées aux Sœurs de Saint-Charles étaient destinées en grande partie à composer les éléments de la classe bourgeoise de la ville et des environs. "Sœur Saint-Adrien n'avait garde de l'oublier" écrit une ancienne élève du pensionnat de la Charité. "A notre insu, elle nous préparait pour avoir, en quelque sorte, notre part dans les destinées de notre petite patrie. En qualité de futures femmes d'industriels, il nous fallait des vues d'ensemble sur bien des points; or, je me rappelle tel ou tel devoir, par exemple un voyage à vol d'oiseau au-dessus des cheminées d'usine de l'est ou du nord, ou encore une promenade dans la région agricole du sud-ouest, etc... La comptabilité était à l'honneur; plus tard, nous commençons à apprendre la sténographie..." (34).

2 - Organisation de l'année :

Nous avons pu retracer mois après mois la vie d'une pensionnaire de Saint-Charles dans deux pensionnats : l'un de campagne, l'autre en plein cœur d'une ville.

Le premier est celui de Charly (35). Après la Révolution, la Congrégation de Saint-Charles fonda à Vourles, en 1823, un pensionnat de jeunes filles qui devint très vite florissant et ... trop petit. Le château de Charly fut alors racheté par la Congrégation et l'établissement de Vourles fut condamné à rester un pensionnat de second ordre. Celui de Charly accueillit les premières élèves pendant l'hiver 1829, sous l'impulsion d'une jeune directrice de 23 ans qui prépara des programmes d'étude. Pour l'anecdote, rappelons que pendant quelques mois, le pensionnat dut supporter le voisinage d'un cafetier établi dans le château : son enseigne représentant Bacchus sur son tonneau, portait ombrage aux Sœurs... Très vite, les bâtiments s'étendirent avec la construction d'une chapelle, de l'aumônerie et d'un grand bâtiment.

L'établissement de Saint-Étienne était plus ancien. Charles Démia avait établi une communauté dans cette ville en 1676, et les Sœurs de Saint-Charles s'étaient à nouveau installées en 1803. Cependant, le pensionnat, au Cours Sévigné, n'ouvrit qu'en 1808, après l'acquisition de l'ancienne résidence de la famille Saint-Genest (36).

(34) Annales op. cit.

(35) Archives de l'école de Saint-Charles de Charly.

(36) Archives du Cours Sévigné à Saint-Étienne.

L'année au pensionnat était divisé en 3 trimestres et la rentrée avait lieu début octobre; les pensionnaires ne rentraient chez elles qu'à Noël et à Pâques. Dès leur arrivée, elles rangeaient leur trousseau et revêtaient leur uniforme. A Saint-Étienne, où le pensionnat était considéré comme le premier de la ville, la Supérieure dut intervenir pour éviter le luxe du costume : "l'uniforme était élégant : une longue jupe de taffetas noir; un corsage en piqué blanc (au lieu de soie rose), très baleiné, pincé à la taille avec de petites basques". Pour les jours de fête, les jeunes filles portaient des robes blanches avec chapeau et ombrelle assortis. A partir de 1872, robe noire et chapeau de velours enrubanné de soie furent de rigueur.

L'année se déroulait au rythme des fêtes et des congés pour se terminer par la première communion et la distribution des prix. La vie spirituelle des pensionnaires était très importante; le lever, en toutes saisons, se faisait à 5 h. 30 dans des dortoirs sans feu. Avant même d'aller déjeuner, les élèves assistaient à la messe. Au total, une quinzaine de fêtes étaient célébrées dans le plus grand recueillement.

Mais l'éducation religieuse et morale n'était pas tout, dans des établissements où l'enseignement était "ferme et libéral" (37). Outre l'enseignement commun aux écoles de Saint-Charles, les travaux manuels revêtaient une grande importance (38). Ils consistaient le plus souvent en ouvrages de couture, raccommodage, broderie, repassage, cuisine... A Charly, la première leçon de travail manuel était consacrée à la confection des bas pour les pauvres, et en particulier pour les enfants de l'école publique. Nous remarquons une fois encore les liens étroits qui unissaient pensionnats et écoles gratuites. La fête de la Sainte-Catherine en était un autre exemple : c'était une fête de charité où l'attraction du jour était une loterie au profit des pauvres. "Quand tous les billets étaient sortis, et ils étaient tous gagnants, il restait quantité de jupes, tricots, fichus de laine à distribuer aux petites filles de l'école. Elles avaient aussi leur paire de bas et leurs chaussures pour l'hiver. Le pensionnat fermé ne peut plus fournir ces ressources" (39).

Les études au pensionnat étaient confiées à la responsabilité de la Révérende, la directrice des études. Les classes étaient assurées par des religieuses adjointes, qui veillaient sur leurs stagiaires, les jeunes postulantes ou novices destinées à l'enseignement. Les classes commençaient à 7 h. 30 avec l'étude. Le premier jour avaient lieu des épreuves de classement pour répartir les élèves dans les classes. Tous les jours se succédaient, alors identiques jusqu'au dimanche, dont se souvient une ancienne élève (40)

(37) A Saint-Étienne, on ne craint pas "l'innovation", comme les sorties de nuit pour regarder et étudier le ciel étoilé.

(38) La gymnastique, dite Suédoise, ne fut introduite à Saint-Étienne qu'en 1907.

(39) Archives de l'école de Saint-Charles de Charly.

“Nous aimons les dimanches qui diffèrent un peu des autres jours par un travail moins sévère et quelques heures de liberté”. En grande toilette, les pensionnaires assistaient à la Grand Messe. Puis les classes entières assistaient à la proclamation, entendaient leurs résultats et les appréciations qui les accompagnaient. Un véritable cérémonial accompagnait ces réunions empreintes d’une certaine austérité. Chaque trimestre, à Charly, aussi bien qu’à Saint-Étienne, avait lieu le concours de piano, en grande pompe, devant tout le pensionnat. La danse et la promenade faisaient aussi partie de la vie dominicale : à Saint-Étienne, tous les 15 jours, quand il n’y avait pas de proclamation, avait lieu un cours de danse qu’une pensionnaire aborda en ces termes : “Nous apprenons une danse qui ne ressemble en rien à la valse ou à la mazurka, c’est quelque chose qui tient tout à la fois du menuet et de la pavane, genre 1830 ou plus vieux encore” (41). Aurait-on affaire à un conflit de génération ?... Enfin, en juin avait lieu la grande promenade : chaque classe à tour de rôle partait “à la campagne”.

Ce même mois, les examens se succédaient. La troisième classe présentait des élèves au certificat. La seconde classe en présentait au degré supérieur du comité des écoles catholiques dont les examens avaient lieu à la Maison-Mère. Les grandes élèves quant à elles étaient présentées au brevet élémentaire parfois même au brevet supérieur. Enfin, avait lieu la distribution des prix, en présence du curé de la paroisse, de l’aumônier du pensionnat, des maîtresses et de toutes les élèves.

La vie au pensionnat, comme le reflète “l’histoire du pensionnat de Charly” (42), était non seulement studieuse mais encore empreinte d’un certain raffinement et de beaucoup de religion. Pour cette raison, le moment le plus important de la vie d’une pensionnaire était sans doute sa première communion.

3 - La future communiant :

Dans les écoles publiques, les Sœurs n’étaient pas tenues de préparer leurs élèves à la première communion. Cependant, dans les paroisses où il n’existait pas comme à Lyon des Sociétés de Dames pour l’instruction chrétienne des filles, “les Sœurs qui ne seraient pas empêchées pourraient, de l’avis de la Supérieure Générale, consacrer une heure du dimanche à faire le catéchisme à ces filles âgées qui n’auraient pas encore fait leur première communion ou reçu la

(40) “Souvenirs d’une élève de Saint-Charles au Vieux Couvent de la Rue Valbenoîte”.
Imprimerie des sourdes muettes. Saint-Étienne, 1930.

(41) Ibidem.

(42) Archives de l’école Saint-Charles de Charly.

confirmation" (43). Mais elles devaient se borner à fournir au curé les renseignements que celui-ci demandait sur la conduite et la capacité des enfants, laissant à sa sagesse le choix des plus dignes.

Au pensionnat, l'éducation des jeunes filles dans son intégralité était confiée aux Sœurs de Saint-Charles. Dans ce cadre, la préparation à la première communion en était une étape essentielle. Le jour de la première communion était "le plus beau et le plus consolant des jours de la vie" selon Napoléon Bonaparte (44). Il était même si important qu'il devint une véritable fête de famille : la première communion était un acte social, situé à la coïncidence entre la fin de l'école et l'entrée dans le monde du travail, tandis que le clergé y voyait le couronnement de l'initiation religieuse (45). Elle se faisait le jeudi de la Fête-Dieu, qui correspond aujourd'hui à la fête des mères. Dans tous les pensionnats, elle était longuement et saintement préparée. Depuis l'âge de 8 ans, la pensionnaire suivait les catéchismes préparatoires; l'année de la première communion, les futures communiantes avaient les places d'honneur au catéchisme, en face de l'aumônier. Du 21 Novembre à Noël, elles devaient être particulièrement assidues aux exercices de foi. Lors de la soirée de la Crèche (46), elles avaient des rôles particuliers et les anges étaient toujours choisis parmi elles s'il s'en trouvait d'assez petite taille... (47).

Au début du second trimestre, jusqu'au Jeudi Saint, les premières communiantes devaient avoir une conduite édifiante. A la fin de cette seconde période, l'aumônier leur faisait passer un examen sur leur conduite et leurs efforts.

Après Pâques, les enfants de Marie - les premières communiantes étaient "unies à Marie" - choisissaient parmi les religieuses et d'autres enfants de Marie, une conseillère ou "petite mère", à qui elles confiaient leur dernière préparation. En général, la première communicante et sa petite mère entretenaient des relations suivies, une correspondance régulière (48). La petite mère, après observations des victoires et des défaites de son "élève" - autrement dit la liste des bonnes et mauvaises actions - devait commenter sa conduite et l'encourager dans la voie du bien et du bon exemple (49). Cette pratique d'émulation se généralisa dans les pensionnats : chaque petite fille était aidée et prise en charge tout au long de l'année par une grande.

(43) Directoire, op. cit.

(44) Elisabeth GERMAIN - "2000 ans d'éducation de la foi", Bibliothèque d'Histoire du Christianisme, n° 1, Desclée, 1983, 204 P.

(45) Ibidem

(46) Petite représentation théâtrale où les élèves récitaient poèmes et prières.

(47) "Histoire du pensionnat", archives de l'école Saint-Charles de Charly.

(48) Archives privées.

(49) Cf. annexe 16.

Pour clôturer cette préparation, l'aumônier faisait subir aux premières communiantes un examen public d'instruction religieuse, et le même soir s'ouvrait la retraite. Pendant celle-ci, les petites filles, éloignées des autres élèves, écoutaient 2 sermons par jour; le reste du temps était employé à de pieux exercices. La veille de la communion, toutes ces retraitantes allaient demander pardon à la Vierge, aux maîtresses et à leurs compagnes. Le jour même, toutes voilées de blanc, elles communiaient en présence des religieuses et de leurs parents. Mais, même la cérémonie achevée, tout n'était pas fini : jusqu'au jour de la distribution des prix, c'est-à-dire pendant un mois environ, elles portaient leur médaille de première communion et le ruban blanc qui les distinguait de leurs compagnes (50).

Cette longue préparation, tous les efforts de conduite qu'elle exigeait, faisaient de la première communion un acte unique. C'était aussi un symbole pour les Sœurs de Saint-Charles; il concrétisait en quelque sorte l'éducation qu'elles voulaient insuffler à leurs élèves et la réalisation de leur mission : instruire pour évangéliser. Aussi étaient-elles fières d'avoir préparé le curé d'Ars à sa première communion, et peut-être même de lui avoir appris à lire et écrire (51).

Cependant, aussi importante qu'elle ait été dans les pensionnats, la formation morale et spirituelle des élèves fut une constante de l'enseignement des Sœurs de Saint-Charles, comme il se doit. Cette éducation est le trait d'union qui liait toutes les œuvres des Sœurs, celles à l'intention des enfants de familles aisées, et celles destinées aux plus défavorisées : enfants abandonnés, orphelines ou handicapées.

(50) "Histoire du pensionnat de Charly", op. cit.

(51) Annales, op. cit.



Une novice (bonnet blanc)
et une professe



Madame Saint-Michel à
Saint-Charles de Vienne
(1940)



Sœurs professes



Trois postulantes et une sœur professe

clichés communiqués par la Maison Mère des Sœurs Saint-Charles de Lyon



Salle de labo



Salle de maternelle

POTIERS ET TUILIERS D'ESTRABLIN

par André LEVET

I - Les poteries de la Rosière

Sait-on qu'à la Rosière d'Estrablin, il existait des poteries dépassant le stade artisanal. Oui, nous disons bien des poteries, car il y en avait deux!

L'une dont on perd la trace vers 1850, se situait dans la propriété Tournier-Lambert, elle était exploitée par les frères Collomb.

L'autre, plus importante, elle a compté jusqu'à six ouvriers dont le propriétaire s'appelait M. Rigollier, était installée dans les bâtiments occupés actuellement par Mme Louis Boyet. Ces bâtiments abritaient le moulage, séchage et vernissage.

Auparavant, c'était la préparation de la terre qui provenait, à l'état brut, des carrières de la Basse Rosière chez M. Dutour pour obtenir cette terre à l'état malléable, elle était foulée au sol avec le talon des galoches en bois.

La fabrication était constituée essentiellement de pots à lait, de pots à eau, et quelquefois de vaisselle. Les fours de cuisson se trouvaient de l'autre côté de la route de Beaurepaire, dont les feux étaient conduits sous la responsabilité de M. Berthet, le père de Joannès Berthet, celui-ci bien connu à la Rosière où il était charron. Si l'on sait que la route Vienne-Beaurepaire a été implantée en 1840, cela situe approximativement la date de création de cette poterie qui a disparu pendant la guerre de 1914-1918.

C'est d'ailleurs la création de cette route qui apporta le développement du quartier de la Rosière, en son lieu actuel. En effet, si l'on reprend la carte de Cassini (1780-1800), N° 118 et 119, la Rosière est mentionnée.

II - Les tuileries de la Rosières

Après avoir évoqué les anciennes poteries, voilà que nous apprenons que le tour qui y était utilisé est toujours en service à la poterie des Chals à Roussillon.

Les tuileries, dont la dernière a cessé de fonctionner au début de la guerre de 1914, se trouvaient à la Basse Rosière sur la rive droite, alors que tout près, sur l'autre rive il y avait la fabrique de tuyaux.

Nous y avons rencontré M. Charles Dutour qui nous a aimablement accueilli pour nous parler et nous faire visiter ce qui subsiste encore de cette fabrique, que ses parents ont vu fonctionner.

Tout d'abord la carrière d'argile qui se situe à quelques centaines de mètres. On profitait de l'hiver pour extraire la terre. Les premières tuiles creuses étaient moulées à la main. Plus tard, les méthodes évoluaient et c'était une presse hydraulique qui permettait d'obtenir des tuiles plus régulières de forme. La presse était actionnée par un moteur à essence.

Le four de cuisson qui sert actuellement de case et grenier sur trois niveaux avec des murs épais de 1,50 m, doublés de réfractaires, était chauffé au bois, ceci durant 4 jours. C'était l'opération la plus délicate, réservée au maître tuilier. La couleur que prenaient les briques déterminait la bonne température, gare aux "coups de feu" et on ne retrouvait qu'un bloc de tuiles accolées les unes aux autres.

La production était ensuite livrée aux clients avec les chars à chevaux dans la région de St-Jean-de-Bournay à Vienne.

L'entreprise qui occupait dix ouvriers fonctionnait bien. Il avait été envisagé de la moderniser pour fabriquer des tuiles plates. Le matériel était d'ailleurs en commande. C'est la Grande Guerre qui remettait tout en cause et provoquait l'arrêt de la tuilerie. Les hommes étaient mobilisés et les chevaux réquisitionnés. Elle ne devait plus jamais reprendre son activité. L'origine de cette fabrique qui n'a pu être déterminée est certainement très ancienne. M. Dutour nous a montré des briques de forme carrée datées de 1840; de même, un habitant du Plan d'Estrablin a trouvé, lors d'une réfection de toiture, une tuile en parfait état et marquée "Jerboud Auguste 9/9/1864 - La Rosière".

III - La tuyauterie et le commerce de la Rosière

Toujours à la Basse Rosière a fonctionné, jusqu'en 1817, une fabrique de tuyaux.

Le père de Charles Dutour l'exploitait sur la rive gauche de la rivière la Suze au lieu appelé Pérouse. La matière première était de

l'argile tirée de la même carrière que la tuilerie.

C'était donc des tuyaux en terre cuits dans un four qui fonctionnait en continu et chauffé au bois.

On y fabriquait en particulier les tuyaux dits de fontaines dont les diamètres variaient de 4 à 12 cm. Ils servaient à canaliser jusque dans les fermes ou autres habitations les eaux de sources. Certaines de ces canalisations sont encore en service. Elles étaient souvent à la merci des racines d'arbres dont les radicelles s'infiltraient dans le tuyau, provoquant des coupures. On appelait ça un "renard".

D'autres tuyaux de plus gros diamètre, enduits de vernis servaient aux cheminées surmontées du lanterneau. Également pour d'autres usages, M. Dutour se souvient par exemple que des tuyaux, provenant de la Rosière ont été posés sous la gare de Vienne.

Cette fabrique a cessé sa production en 1914-1918.



Quelques objets fabriqués à ESTRABLIN
(Cl A Levet)

SOUSCRIPTION

A PARTIR DU 10 NOVEMBRE 1993

VIENNE SUR LE RHONE

AU MOYEN AGE (468-1450)

2^e Edition 1993 revue et complétée

par Marcel PAILLARET

A côté de la Vienne romaine, la Vienne médiévale a été longtemps bien négligée et même méprisée. Sur le plan archéologique, la première a toujours attiré les foules car elle donne l'impression de grandeur et de beauté avec des monuments hauts et vastes, bien proportionnés, avec des voies bien tracées.

Sur ce plan, la Vienne médiévale paraît bien obscure et étriquée avec des rues étroites et tortueuses et des arrière-cours. Ses monuments ont cependant leur magnificence qui enthousiasme les visiteurs, mais surtout, dans l'ordre de l'esprit, elle l'emporte incontestablement et sa renommée a été plus éclatante encore.

Après avoir mis en place les grands personnages et décrit les événements de ces mille ans d'une riche histoire, il était intéressant de rechercher comment vivaient nos ancêtres : la langue utilisée, la monnaie, la justice, les impôts et taxes, les grandes maladies et l'assistance publique, les activités professionnelles, les voies, les quartiers, les remparts, les établissements religieux si nombreux.

Récédité à compte d'auteur, cet ouvrage au tirage limité paraîtra fin 1993 environ. Il aura 582 pages et 73 illustrations. Format 15,5 x 23,5 cm.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à :

M. Marcel PAILLARET - Le Rhodania - 39, quai Frédéric Mistral - 38200 VIENNE
-(Tél. 74 53 29 25) : à partir du 10 novembre 1993.

M., M^{me}, M^{lle}

Adresse

Téléphone

désire souscrire à exemplaire (s) de :

VIENNE SUR LE RHONE AU MOYEN AGE par Marcel PAILLARET,
au prix de souscription de 240 F par exemplaire (chèque C.C.P. ou de préférence
bancaire), jusqu'à la fin de l'impression.

L'envoi recommandé par poste coûterait 40 F en supplément.

La Presse indiquera la date d'édition et donnera des indications.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur, Directeur du Centre de Recherches Archéologiques

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées

M. François LEYGE - Conservateur du Musée de St-Romain-en-Gal

M. Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur

Vice-Présidents : M^e Charles FRÉCON - Notaire - Vienne

M. Jean-François GRENOUILLER - Bibliothécaire

M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - Vienne

M. François RENAUD - Professeur

Secrétaire Général : M^e Charles FRÉCON - Notaire - Vienne

Secrétaire-adjoint : M. Pierre GIRAUDO

Trésorière : Mme THEVENET

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^e Jean ARMANET - Notaire - Vienne

M. Paul BLANCHON - Professeur - Vienne

Dr Marc CHALON - Sainte-Colombe

M. Roger DUFROID - Retraité - Vienne

M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de Vienne

M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - Sainte-Colombe-lès-Vienne

Mme Michel GUILLOT - Saint-Romain-en-Gal

M. Jean MELMOUX - Université - Lyon III

M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - Vienne

Mme Maurice SEGUIN - Vienne

M. SONDZ - Vienne

M. Jean VAGANAY - Industriel - Vienne

Directeur de la Publication : A. HULLO - C.P.P.A.P. N° 54282 - I.S.S.N. 1148-8514

Imp. Dauphinoise, Vienne - Décembre 1993

SOMMAIRE DU N° 88 - 1993

- Bibliographie viennoise, par André HULLO Fasc. 1
- Chronologie viennoise, par François RENAUD Fasc. 1
- Des nouvelles de Vienne gauloise,
par Georges KROICHVILI Fasc. 1
- L'emplacement du gibet de Vienne,
par Renée BONY Fasc. 1
- Les granges à trois nefs de l'Abbaye cistercienne
de Bonnevaux en Dauphiné,
par Patrick GERIN et Patrick PIERRY Fasc. 1
- Mourir et naître à l'Hôtel-Dieu de Vienne,
sous la direction de Philippe MARET Fasc. 1
- La création de la promenade de Romestang
au XVIII^e siècle, par Renée BONY Fasc. 2
- Andrée JACQUET, dite Andrée VIOLLIS (1870-1950),
par Roger DUFROID Fasc. 2
- Le vieux château des Archevêques de Vienne
à Seyssuel (Isère), par Marcel PAILLARET Fasc. 3
- Souvenirs de mon père, par Jean BERNARD Fasc. 3
- La manifestation du 1^{er} Mai à Vienne,
par Carole REYNAUD-PALISOT Fasc. 3
- La Congrégation des Sœurs de Saint-Charles
et l'éducation féminine au XIX^e siècle,
par Alexandra ROCHEFORT Fasc. 4
- Potiers et Tuiliers d'Estrablin, par André LEVET Fasc. 4